



# BRAV-M

(Brigade de répression de l'action violente motocycliste)

PARIS 27/03/2019



Une délégation Alternative Police-CFDT IDF s'est rendue à la compagnie motocycliste de la Préfecture de Police de Paris suite à la récente mise en place de la BRAV-M.

De nombreuses interrogations inquiètent les effectifs motocyclistes.

A SAVOIR .....

## - Comment ces derniers vont être employés ?

Les éléments portés à notre connaissance nous indiquent que les pilotes motocyclistes ne seront pas employés sur le MO.

Leur seul rôle sera de déployer dans un délai très court des fonctionnaires d'unité de MO sur les lieux d'affrontements.

## - Quels types de moto vont être déployés (banalisées ou sérigraphiées) ?

A ce jour les motos déployées, sur le prochain dispositif MO, seront des véhicules banalisés venue des divers services, qui pour certains ne disposent d'aucun système d'avertisseur sonore et lumineux. Ce qui compromet la sécurité des effectifs motos sur l'acheminement rapide des unités à leurs bords.



## - Quels équipements seront mis à leurs dispositions ?

Etant donné que la création de cette unité au sein de la compagnie régionale motocycliste est envisagée de manière pérenne.

Alternative Police-CFDT IDF s'interroge sur la nécessité absolue de doter les effectifs d'équipement de protection adaptés à la conduite de véhicules banalisés. Sur le dernier dispositif d'emplois des BRAV-M, certains effectifs ont dû s'équiper sur leurs propres deniers.



Valeur de l'équipement personnel  
300€

Il est inacceptable qu'ils assurent leur sécurité eux-mêmes, sachant qu'il existe des **bons d'attribution tenue moto civile** (Initialement prévu pour la DSPAP).



Alternative Police-CFDT IDF prend acte de la création de la BRAV-M.

Nous serons très attentifs à ce que les effectifs employés soient :  
**Volontaires, davantage formés et mieux équipés.**

Bureau Île-de-France

52, rue Crozatier 75012 PARIS  
01.42.38.57.61

